

Nous contacter

CONTACTEZ NOUS

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

Pour le secteur de Saint-Yrieix-la-Perche, Saint Germain les Belles et Pierre Buffière :

Tel : 05 55 75 75 83

Pour le secteur de Nexon :

Tel : 05 55 58 31 22

Pour le secteur de Châlus :

Tel : 05 55 78 43 91

Avec le soutien :



Service dans l'aide à domicile

"Relais entre aidants"

Un service à domicile assuré par

L'EHPAD de
Nexon

L'EHPAD de
Saint-Yrieix

L'EHPAD de
Châlus

Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes de Châlus, Nexon, et Saint-Yrieix-la-Perche en collaboration étroite avec les établissements de Pierre-Buffière, Saint-Germain-les-Belles et Ladignac vous proposent un service à domicile sur le territoire sud Haute-Vienne.



Présentation du service

Il s'agit d'un service à domicile, de remplacement des aidants habituels (conjoint, enfants...), vivant avec la personne âgée. Il fonctionne 24 heures / 24, et est effectué par des professionnels de l'aide à domicile des différents EHPAD porteurs de cette expérimentation.

Pourquoi ce service

- Les aidants familiaux ont **besoin de temps et de répit**, mais ne peuvent parfois se l'accorder, faute de "remplaçants".
- Ce dispositif est donc **la solution idéale** pour tous ceux qui souhaitent être libérés temporairement de leurs charges quotidiennes, et s'absenter en toute sérénité.
- Grâce à ce service, ils vont enfin pouvoir **faire une pause, souffler, se reposer**.
- **Les risques d'épuisement des aidants ainsi que les placements en urgence de personnes âgées pourront ainsi être évités.**

Pour quel type de population

Les personnes concernées par la mise en place de ce nouveau service sont les aidants habituels (parent, conjoint ...), **qui vivent avec les personnes âgées**. Le dispositif se limite aux cantons du sud Haute-Vienne : **Châlus, Ladignac-le-Long, Nexon, Pierre-Buffière, Saint-Germain-les-Belles** et **Saint-Yrieix-la-Perche**. Possibilité de se rendre sur le département de la Dordogne.

Nos missions

Des équipes de deux aidants professionnels par EHPAD vont se relayer au domicile de la personne âgée. Ces professionnels ayant la qualification **d'aides soignants, d'aides médico-psychologiques, d'agents des services hospitaliers**, ont été choisis par les EHPAD pour leurs expériences et leurs compétences, et ont suivi **une formation spécifique**.

Ce dispositif intervient en **remplacement de l'aidant habituel** lors de son absence, selon un planning et **sur réservation**.

Ce service est **complémentaire des services existants** : services de soins à domicile, services infirmiers, service d'aide à domicile ...

Toute intervention est précédée **d'une visite à domicile** de l'équipe Relais Entre Aidants. Cette dernière explique le fonctionnement du service, recueille les habitudes de vie, propose un **planning d'intervention et un contrat de prestation**.

Les tarifs

Dans le cadre de l'expérimentation de ce service, les tarifs sont forfaitaires et dépendent de la durée de l'intervention.

- **Forfait 12 heures : 35 euros** (soit une journée ou une nuit)

Dans la limite de 20 forfaits de 12 heures par familles /an